



C31/ID207/HC4P

MME AOUZAL HABIBA
3 IMPASSE LAURENT
DES CHENES
42210 CRAINTILLEUX

Références à rappeler

N° Identifiant : 1175410V

ANDREZIEUX BOUTHEON, le 12 Avril 2013

RELEVÉ DE SITUATION DU 28/03/2013

PERIODE DU 01/03/2013 AU 31/03/2013 (31 JOURS)										
Mars 2013	Allocations déjà versées					Allocations dues				
	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Compl.	Cotis. Sociales	Montant Net	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Compl.	Cotis. Sociales	Montant Net
Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi						31	1118,48	56,42		1062,06
Allocations dues (1)										1062,06

DECOMPTE GENERAL

(1) Allocations	(2) Aides du PARE	(3) Autres paiements	(4) Prélèvements	(5) Montant réglé (1+2+3-4)	(6) Sommes trop perçues
1062,06				1062,06	

REGLEMENT DU 02/04/2013

Règlement de 1062,06 Euro par Virement bancaire au nom de MME AOUZAL HABIBA

Domiciliation : FR76 1426 5006 0004 4454 5644 602 CEPAPFRPP426

Adresse de correspondance :
POLE EMPLOI RHONE ALPES

Références à rappeler

N° Identifiant : 1175410V

INFORMATIONS SUR VOS DROITS AU 31/03/2013

Indemnisation à l' Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi depuis le 07/12/2011 : 450 allocations.

Allocation brute d'un montant journalier de 36,08 Euro tenant compte d'un Salaire Journalier de Référence de 60,68 Euro.

Sur ce montant brut, ont été retenus au titre de :

- La retraite complémentaire : 3,00 % du Salaire Journalier de Référence.

Activité professionnelle déjà cumulée avec des allocations pendant 15 mois.

Plus de cumul possible.

INFORMATIONS GENERALES

Nous vous rappelons que vous devez signaler au plus tôt toute modification qui pourrait intervenir dans votre situation : arrêt maladie ou maternité, reprise de travail, entrée en formation, changement d'adresse, sur www.pole-emploi.fr.